

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA FAMILLE

1070 BRUXELLES, le 18-10-1976
31, Square de l'Aviation



ADMINISTRATION

DES VICTIMES DE LA GUERRE

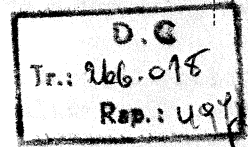
Direction : Recherches, Documentation
et Décès

No 125 /HDB/IG.

(A RAPPELER DANS LA REPONSE)

266018

ANNEXE



Rapport des enquêtes faites les 11.12 et 14 octobre 1976, par
Monsieur DUMONCEAU de BERGENDAL

Objet : STEINBERG, Israël
né le 14.7.1880

Je me suis rendu au Ministère de la Justice - Administration des Prisons, dans l'espoir d'obtenir des renseignements sur les motifs des multiples arrestations du susnommé, pendant la 2ème guerre mondiale, tant par les autorités belges qu'allemandes.

Je fus reçu par Monsieur HERREMAN, Directeur, qui me montra le mince dossier que son administration possédait au sujet d'Israel STEINBERG et dans lequel, il n'était question que de son arrestation en 1956 pour " vols à la tire ". Monsieur HERREMAN me déclara qu'en 1940, les Allemands mirent la main sur les archives de la Police des Etrangers et que probablement, ils ont découvert qu'Israel STEINBERG dont ils connaissaient l'existence pour une raison à déterminer, se trouvait à Merxplas.

A la Police des Etrangers, le Directeur VERREYDT fit venir le dossier " STEINBERG Israel " qui se trouvait à l'entrepot de Merxplas, et dont j'ai retiré les renseignements suivants :

" Dès 1930, Israel STEINBERG était signalé par la police de Vienne, comme voleur à la tire et dans les trains à grande vitesse (? !). Il est condamné pour la même raison à Cracovie en 1930, à Halle/s/S. en 1931, à Brunn en 1934 et la Bruxelles en 1937 ;
" La justice belge le fait reconduire cette année là à la frontière et signale à la Sûreté d'Etat qu'il doit être arrêté s'il revient en Belgique.
" Il est de nouveau arrêté à Vienne en 1938 et à Bruxelles, le 11 juillet 1939.
" La Justice belge le fait conduire à Herbesthal où il est prié de franchir la frontière. Il n'en fait rien et rejoint Liège où il est à nouveau surpris en flagrant délit de vol. Vu l'état de guerre, il n'est plus reconduit à la frontière mais interné à St. Gilles où il doit purger une peine de 10 mois.

./.

" Le 10 mai 1940, sa peine n'est pas finie et il est envoyé à Merxplas où son
" internement est confirmé par A.M. du 9.8.1940.
" Le 3.10.1940, par ordre du " Beauftrage des chefs der Sicherheitspolizei im
" des S.D. ". Il est envoyé à Breendonk avec 5 autres Israélites. Il restera à
" ce camp de concentration selon sa propre déclaration, jusqu'en février-mars
" 1943, date à laquelle il est envoyé à la Caserne Dossin à Malines.
" Incorporé dans le 20ème convoi, le 19.4.1943, il prétend s'être évadé de son
" wagon près de la frontière allemande. Il rejoint Bruxelles où il se fait pas-
" ser pour le nommé FERRARI Alberto. Il se fait arrêter en juin et en novembre
" 1943, toujours pour des vols à la tire. Il est condamné à 6 mois de prison
" pour vols et faux en écriture et bien qu'ayant déclaré avoir été interné à
" Breendonk, la justice belge le fait transférer le 5 avril 1944 à Rekkem, sans
" doute pour qu'il ne soit pas déporté par les Allemands. Les autorités belges,
" après la libération du pays ne le libèrent pas. Ce n'est qu'en octobre 1946
" (suite à des démarches de la Légation de Pologne) qu'il sera envoyé à Wilno
" où selon ses dires, il a laissé sa femme et 5 enfants (? !).
" Le 20.11.1954, on le retrouve à Louvain où il se fait arrêter pour vol. Il
" prétend vivre à Luxembourg où il est d'ailleurs envoyé le 17.2.1955.
" le 4.1.1956, il est surpris à voler, dans un grand magasin bruxellois. Il est
" ramené à la frontière luxembourgeoise, mais le 12.3.1956, il est à nouveau
" arrêté à Bruxelles pour vol à la tire.
" Il purge un mois de prison avant d'être refoulé en France où il disparaît. "

H. DUMONCEAU de BERGENDAL.

